

Assemblée spéciale des détenteurs d'actions à droit de vote double et Assemblée générale mixte du 25 avril 2025 – Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Paris, le 3 avril 2025 – Les actionnaires de Lectra sont invités à participer à :

- l'Assemblée spéciale des détenteurs d'actions à droit de vote double qui se tiendra le vendredi 25 avril 2025 à 8h30 (CET) (réunissant exclusivement les actionnaires au nominatif qui détiennent des actions à droit de vote double) ;
- l'Assemblée générale mixte qui se réunira le vendredi 25 avril 2025 à 9h30 (CET) (réunissant l'ensemble des actionnaires).

Les deux Assemblées auront lieu au siège de la Société, au 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris.

L'Assemblée spéciale et l'Assemblée générale seront retransmises en direct en intégralité, puis disponibles en replay, via les liens suivants (également disponibles sur le site Internet de la Société, sur la page dédiée à chaque Assemblée) :

- [LECTRA - Assemblée spéciale du 25 avril 2025](#) (uniquement en français)
- [LECTRA - Assemblée générale mixte du 25 avril 2025](#) (en français et en anglais)

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié, pour chaque Assemblée, au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 19 mars 2025, bulletin n°34. L'avis de réunion contient l'ordre du jour, les projets de résolutions ainsi que les modalités de participation à l'Assemblée.

Tous les documents relatifs aux Assemblées et visés à l'article R.22-10-23 du Code de commerce peuvent être consultés en ligne et téléchargés sur le site Internet de Lectra :

- [Page web dédiée à l'Assemblée spéciale du 25 avril 2025](#)
- [Page web dédiée aux Assemblées générales](#)

Les documents et renseignements relatifs aux Assemblées peuvent également être consultés par les actionnaires au siège de la Société, ou faire l'objet d'un envoi sur simple demande et sans frais adressée à Lectra, Relations Investisseurs, 16-18 rue Chalgrin, 75016 Paris, soit à l'adresse ag2025@lectra.com, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

A propos de Lectra

Lectra contribue au développement de l'Industrie 4.0 avec audace et passion, au service des acteurs de la mode, de l'automobile et de l'ameublement en intégrant pleinement la Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) à sa stratégie globale.

Le Groupe propose des solutions d'intelligence industrielle à la pointe de la technologie qui facilitent la transformation digitale des entreprises. Grâce à ses logiciels, ses équipements de découpe, ses solutions d'analyse de données et ses services associés, Lectra aide ses clients à repousser les frontières et à libérer pleinement leur potentiel. Ses 3,000 collaborateurs sont guidés par trois valeurs fondamentales, qui font la fierté du Groupe : faire preuve d'ouverture d'esprit, être des partenaires de confiance et innover avec ardeur.

Fondée en 1973, Lectra a réalisé un chiffre d'affaires de 527 millions d'euros en 2024. L'entreprise est cotée sur Euronext où elle fait partie des indices suivants : CAC All Shares, CAC Technology, EN Tech Leaders and ENT PEAPME 150.

Pour plus d'informations, visitez lectra.com.